



Les agents redéployés une variable d'ajustement...

Compte-rendu de la rencontre du 13 juillet 2021

Ce jour, l'UNSA Douanes section DIPA était conviée à une bilatérale avec les représentants administratifs de la DIPA. Cette rencontre fait suite à la réunion d'information de vendredi 09 juillet 2021 traitant du retour d'agents redéployés. Nous n'avons pas répondu présent le 09 juillet 2021 puisque nous attendions la remontée des interrogations d'agents redéployés en Province.

Dans un premier temps, l'administration nous a fait un état récapitulatif sur la situation des terminaux toujours fermés sur la plateforme de Roissy, à savoir le T 2C, le T 2A, le T 1 et le T 3.

Causes du retour d'agents redéployés

Il est constaté un **frémissement de l'activité** du transport aérien, mais toujours en deçà d'une capacité pleine. Sur Roissy, le volume de passagers est d'environ de 100 000 passagers et de 60 000 voyageurs pour Orly.

Du fait des **mouvements de mutation d'agents** en dehors de la DIPA et de ce regain d'activité que nous allons qualifier de momentané, l'administration a décidé de remettre à niveau les effectifs réels (E.R) de certaines brigades, car le solde est négatif dans tous les terminaux ouverts (- 7 agents au T 2BD, - 19 agents au T 2E).

Mais intervient aussi une autre raison, **économique** cette fois, puisque le redéploiement est supporté par la DI à hauteur de 1 000 000 Euros pour 3 mois.

Qui rentre?

La Direction de la DIPA aurait souhaité le retour des agents redéployés des terminaux toujours ouverts de la période d'avril 2021, que nous intitulerons V 2.

Mais la DG a préféré un retour des agents des terminaux ouverts redéployés en province en septembre 2020, que nous nommerons V 1, au titre de l'argument que cela fait environ un an qu'ils ont quitté leurs services d'origine.

Finalement la décision fut prise que des agents des terminaux ouverts des périodes V 1 et V 2 reviennent dans leurs terminaux d'origine. Pour un rapatriement égalitaire, ces agents ont été classés avec des points type mutation, mais dans l'ordre décroissant, à savoir que ceux ayant le moins de points reviendront sur la plateforme aéroportuaire.

Le résultat est qu'au 1er septembre, 30 agents (10 agents de la V 1 et 20 agents de la V 2) reviennent dans leurs terminaux d'origine.

Des directeurs de province, qui profitent de la manne d'agents issu de la DIPA, freinent pour rendre les agents, notamment dans les Hauts de France où suite au Brexit l'administration a mal calibré les effectifs des brigades du littoral Dunkerquois et du Calaisis. **Pour l'UNSA Douane, il faut soulager les collègues de ces brigades, il faut que la DIPA ne rapatrie pas les redéployés tant que la situation n'est pas stabilisée, tant sur les côtes que dans les aéroports.**

Répartition du retour

Les terminaux ouverts suivants seront abondés comme ceci:
Le BD +6, le T 2E +14, le F+2, CODA +2, le Bourget +1, la BSER +3 et Orly +2.

Voici pour la première programmation de retour d'agents au 1er septembre. Une seconde phase devrait avoir lieu le 1er octobre.

Le 1er octobre, une période d'incertitude pour des agents redéployés notamment pour les agents du Terminal 3.

Il nous a été annoncé le retour d'agents afin d'assurer une mission piste. La pérennisation de cette mission avait pourtant été portée en début d'année par l'UNSA Douanes lors d'une bilatérale avec la DIPA, mais l'idée avait été balayée d'un revers de main par la Direction. **Quel retour en arrière !!!!**

Depuis la fermeture du T 3, c'est principalement la BSERI qui effectue des contrôles sur la piste.

- Donc au 1er octobre qui assurera cette mission pistes ? La BSERI ou bien la brigade T 3 ?
- Avec quel régime horaire ? En 12 heures, horaire historique du T 3, ou en 10 Heures régime horaire de la BSERI.

D'autant plus que l'administration a rendu les locaux Douanes du T 3 à ADP et les agents leurs cartes de parking. Et au dire de l'administration, les locaux de la BSERI ne permettent pas d'accueillir plus d'agents.

A nos questions, l'administration n'a apporté pour seule réponse que des arbitrages sont en cours, voire du non-dit. **Le doute s'installe.....**

Pour l'UNSA Douanes DIPA, il est inconcevable de détruire des acquis et de changer des outils de travail au titre de la crise sanitaire, voire des économies à réaliser. Sachant qu'il faut un préavis d'un mois au retour des agents, il faut que l'administration apporte au plus vite des éclaircissements et lève les doutes, notamment pour les redéployés du T 3, car en l'état, la situation est anxiogène !!!!!